Le métier d'ambulancier fait sans doute partie des métiers les plus important de notre société. Un secteur dynamique qui compte plus de 5 300 entreprises et environ 50 000 professionnels. Un environnement qui recrute sans cesse et qui fait partie des plus recherchés en France, notamment depuis le début de la crise sanitaire.

Si vous aimez le sens du contact et êtes prêts à passer à l'action, alors ce métier est fait pour vous.

Un rôle au cœur de la santé publique

Le métier d'ambulancier ne se résume pas à la conduite des patients d'un point A à un point B. Au-delà de la conduite, vous serez amené à :

- garantir la bonne installation de la personne transportée au sein du véhicule en fonction de l'état de santé du passager ;
- nettoyer et entretenir le véhicule ainsi que les équipements qui vous sont confiés ;
- veiller sur l'état de santé du passager et lui porter assistance en cas de besoin ;
- fournir, pour chaque passager, un rapport complet sur l'état de santé de la personne au médecin qui le prendra en charge.

Une formation accessible

Avant de revêtir votre uniforme d'ambulancier, vous devrez suivre une formation aussi accessible que réglementée :

- être titulaire du permis de conduire B depuis plus de 3 ans ;
- obtenir un certificat médical de non-contre-indications à la profession d'ambulancier, délivré par un médecin agréé ;
- obtenir une attestation d'aptitude à la conduite d'ambulance de la part de votre préfecture.

Puis vous devrez suivre les formations suivantes :

- le PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) ;
- le diplôme d'État d'ambulancier à passer à l'Institut de Formation des Ambulanciers (IFA) disponible dans tout le territoire (consulter la liste des établissements de formation).

Une fois diplômé, vous pourrez alors passer le concours pour devenir agent de la fonction publique hospitalière et obtenir le droit de travailler au service de transport d'un hôpital,

Mission Locale d'Aubervilliers - Tous droits réservés

d’un service d’aide médicale d’urgence (SAMU) ou d’une structure d’urgence et de réanimation (SMUR).

Un métier d’avenir

Après plusieurs années à bord de votre véhicule, vous pourrez évoluer au poste de régulateur, qui coordonne et encadre une équipe d’ambulanciers ; ou bien choisir la passerelle qui mène vers le métier d’aide-soignant.

Vous pourrez également devenir ambulancier indépendant, poste très recherché en milieu rural.

Pour être aidé dans votre recherche d’emploi, n’hésitez pas à contacter la Mission Locale d’Aubervilliers.

Mission Locale d'Aubervilliers - Tous droits réservés